

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Ecole Boulle

Le chef d'établissement, M. Mme. Josiane GIAMMARINARO

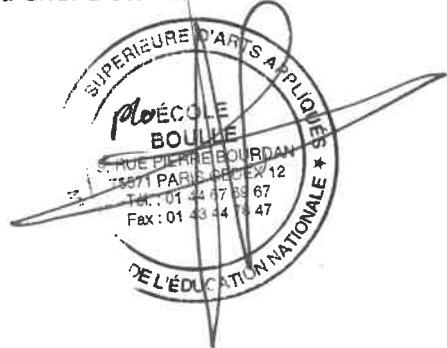
certifie que l'élève Marie Aymer

- était inscrit(e) dans l'établissement Ecole Boulle pour l'année scolaire 2020/2021 en (1) : deuxième année de DNMADe Patrimoine
- passe en année supérieure de (1) : troisième année de DNMADe Patrimoine pour l'année scolaire 2021/2022
dans l'établissement : Ecole Boulle

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 28/06/21



Cette attestation sera demandée à l'élève lors de la soumission de sa candidature en ligne

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ELEVE

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

Je soussigné(e) M. Mme

Nom : Aymar

Prénom : Marie

Adresse : 39 rue de Beauregard

78300 Poissy

Téléphone : 07 81 08 03 42

Mail : marie.aymar@orange.fr

Date de naissance : 28/08/1998

Inscrit(e) en : 3^e année de DNDA

Etablissement : École BOUILLÉ

pour l'année 2021/2022

déclare que la situation financière telle que décrite dans mon dossier initial est inchangée.

J'ai déjà bénéficié de la bourse de la Fondation Vallet pour le/les année(s) scolaire(s) suivantes

2020/21
-
-
-
-

Signature de l'étudiant

Date : 20/06/21

précédée de la mention : "J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus"

J'atteste sur l'honneur l'exactitude
des renseignements ci-dessus.

Marie